Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

**Band:** 4 (1904)

Inhaltsverzeichnis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Table des matières

## du tome IV du Bulletin des lois.

(Année 1904.)

I. Lois et ordonnances cantonales 1 II. Lois et ordonnances fédérales, appendice 3-	
I. Lois et ordonnances cantonales.	
Décret portant création d'une seconde place de pasteur pour la paroisse de Steffisbourg, 28 janvier 1904	1
Décret portant création d'une seconde place de pasteur pour la paroisse de Gsteig près Interlaken, 28 janvier 1904	2
Décret concernant la création d'une place de fonctionnaire technique à la Direction des chemins de fer, 28 janvier 1904	3
Arrête portant interprétation authentique de la loi du 21 mars 1834 sur la police des routes, 28 janvier 1904	4
Décret concernant la circulation des automobiles et des vélocipèdes, 28 janvier 1904	5
Décret conférant la qualité de personne morale à la société de l'école secondaire de Grosshœchstetten, 4 février 1904	15

Ordonnance ayant pour objet de placer le ruisseau	Pages
du village d'Oberbipp, dans les communes	
d'Oberbipp et de Wiedlisbach, sous la sur-	
veillance de l'Etat, 10 février 1904	16
Loi concernant l'hypothèque des biens meubles en	
tant qu'accessoires d'un gage immobilier, 13 mars	
1904	17
Décret qui érige le quartier de la Længgasse de la	
ville de Berne en paroisse indépendante,	
15 mars 1904	21
Décret relatif aux traitements des directeurs et des	
maîtres des écoles normales de l'Etat, 16 mars	
1904	24
Ordonnance concernant l'exécution de la loi sur	
la taxe des chiens, 2 avril 1904	<b>2</b> 6
Décret concernant la crémation, 24 mai 1904	30
Ordonnance d'exécution concernant la circulation	
des automobiles et des vélocipèdes dans le	
canton de Berne, 6 juillet 1904	32
Ordonnance concernant l'allocation de bourses à	
des jeunes garçons et jeunes filles pauvres	
pour l'apprentissage de métiers, 18 juillet 1904	37
Ordonnance ayant pour objet de placer le Krattig-	
graben sous la surveillance de l'Etat, 24 août 1904	42
Ordonnance plaçant les fabriques d'allumettes sous	
surveillance médicale, 19 septembre 1904 .	43
	10
Règlement des cours agricoles d'hiver de la Rüti	45
près Zollikofen, 4 octobre 1904	40
Décret portant création d'une place de pasteur pour	
les deux asiles d'aliénés de la Waldau et de	
Münsingen, 6 octobre 1904	48

$\mathbf{v}$	
Ordonnance ayant pour objet de placer le Wald- mattlibach, le Schüpflibach et le Hentschen- riedbach sous la surveillance de l'Etat, 12 octobre	Pages
1904	50
Décret concernant le mode de procéder aux votations populaires et aux élections publiques, 22 novembre 1904	52
Décret concernant la répartition de la subvention extraordinaire prévue en faveur de l'école	0.7
primaire, 24 novembre 1904	67 71
Décret concernant l'allocation de subsides extra- ordinaires aux communes qui supportent pour l'assistance publique des charges en disproportion avec celles des autres communes, 30 novembre 1904	74
Décret qui complète le décret du 22 novembre 1901 concernant l'emploi du fonds cantonal des malades et des pauvres, 1er décembre 1904.	78
Avis concernant la forme que doivent revêtir les déclarations d'option des enfants de Français naturalisés Suisses, 31 décembre 1904	79
II. Lois et ordonnances fédérales.	i
Lois et ordonnances fédérales Appe Sommaire et table alphabétique des matières 125-	

# Table alphabétique des matières du tome IV du Bulletin des lois.

(Année 1904.)

## Lois et ordonnances cantonales.

A.	Pages
Apprentissage de métiers. V. Bourses.	1,0505
Asiles d'aliénés de la Waldau et de Münsingen.	
Décret portant création d'une place de pasteur	
pour les deux —	48
Assistance publique. Décret concernant l'allocation	
de subsides extraordinaires aux communes qui	
supportent pour l'— des charges en dispro-	
portion avec celles des autres communes	74
V. Bourses.	
Automobiles. V. Circulation des automobiles et	
des vélocipèdes.	
B.	
Berne. V. Længgasse.	
Biens meubles. V. Hypothèque des biens meubles.	
Bourses. Ordonnance concernant l'allocation de —	
à des jeunes garçons et jeunes filles pauvres	
pour l'apprentissage de métiers	37

<b>C.</b>	
Chiens. V. Taxe des chiens.	Pages
Circulation des automobiles et des vélocipèdes.  Décret concernant la —	5 32
Communes lourdement grevées. V. Assistance publique.	٠ <b>٠</b>
Cours agricoles d'hiver. V. Rüti.	
Crémation. Décret concernant la —	30
D.	
Déclarations d'option. Avis concernant la forme que doivent revêtir les — des enfants de Français naturalisés Suisses	79
Directeurs des écoles normales. V. Ecoles normales.	
Direction des chemins de fer. Décret concernant la création d'une place de fonctionnaire technique à la —	3
_	
E.	
Ecoles normales. Décret relatif aux traitements des directeurs et des maîtres des — de l'Etat	24
Ecole primaire. Décret concernant la répartition de la subventon extraordinaire prévue en faveur	
de l'—	67
Décret réglant l'emploi de la subvention fédérale en faveur de l'—	71
Ecole secondaire de Grosshæchstetten. V. Gross- hæchstetten.	

Elections publiques. V. Votations populaires.	Pages
Enfants de Français naturalisés Suisses. V. Déclarations d'option.	
F.	
Fabriques d'allumettes. Ordonnance plaçant les — sous surveillance médicale	<b>4</b> 3
Fonctionnaire technique de la Direction des chemins de fer. $\nabla$ . Direction des chemins de fer.	
Fonds cantonal des malades et des pauvres. Décret qui complète le décret du 22 novembre 1901 concernant l'emploi du —	78
Fonds de secours pour les hôpitaux et les établissements de charité. V. Fonds cantonal des malades et des pauvres.	
Français. V. Déclarations d'option.	
G.	
Grosshæchstetten. Décret conférant la qualité de personne morale à la société de l'école secondaire de —	15
Gsteig. Décret portant création d'une seconde place	19
de pasteur pour la paroisse de — près Inter- laken	2
iakon	-
H.	
Hentschenriedbach. V. Waldmattlibach.	
Hypothèque des biens meubles. Loi concernant l'— en tant qu'accessoires d'un gage immobilier	17

J.	D
Jeunes garçons et jeunes filles pauvres. V. Bourses.	Page
K.	
Krattiggraben. Ordonnance ayant pour objet de placer le — sous la surveillance de l'Etat	42
L.	
Længgasse. Décret qui érige le quartier de la — de la ville de Berne en paroisse indépendante	21
M.	
Maîtres des écoles normales. V. Ecoles normales.	
Münsingen. V. Asiles d'aliénés de la Waldau et de Münsingen.	
N.	
Naturalisation. V. Déclarations d'option.	
Ο.	
Oberbipp. V. Ruisseau d'Oberbipp.	
Options. V. Déclarations d'option.	
P.	
Personnalité civile. V. Grosshæchstetten.	
Police des proutes. Arrêté portant interprétation authentique de la loi du 21 mars 1834 sur la —	4
R.	
Ruisseau d'Oberbipp. Ordonnance ayant pour objet	
de placer le — sous la surveillance de l'Etat	16
Rüti. Règlement des cours agricoles d'hiver de	45
IN DEAR COUNTAIN	<b>Δ</b> .n

		_		
e	7	٦	Þ	
4	b		i.	
٨		5	9	

5.	
Schüpflibach. V. Waldmattlibach.	Pages
Steffisbourg. Décret portant création d'une seconde place de pasteur pour la paroisse de —	1
Subvention extraordinaire en faveur de l'école primaire. V. Ecole primaire.	
Subvention fédérale en faveur de l'école primaire.	
abla. Ecole primaire. Surveillance médicale. $ abla.$ Fabriques d'allumettes.	
т.	
Taxe des chiens. Ordonnance concernant l'exécution de la loi sur la —	26
Traitements des directeurs et des maîtres des écoles normales. V. Ecoles normales.	
V.	
Vélocipèdes. V. Circulation des automobiles et des vélocipèdes.	
Votations populaires. Décret concernant le mode de procéder aux — et aux élections publiques	52
W.	
Waldau. V. Asiles d'aliénés de la Waldau et de Münsingen.	
Waldmattlibach. Ordonnance ayant pour objet de placer le —, le Schüpflibach et le Hentschen-	
riedbach sous la surveillance de l'Etat .	50